

18.11.2008 - 10:11 Uhr

## Négociations salariales 2008/2009 : bilan intermédiaire des syndicats de l'USS - Des hausses des salaires réels sont possibles, judicieuses et nécessaires

Bern (ots) -

- Indication: Des informations complémentaires peuvent être téléchargées en format pdf sous:  
<http://presseportal.ch/fr/pm/100003695> -

Les syndicats membres de l'Union syndicale suisse (USS) ont présenté aujourd'hui, lors d'une conférence de presse, un bilan intermédiaire des négociations salariales en cours. Tant Andreas Rieger, coprésident du syndicat Unia qu'Alain Carrupt, président central du Syndicat de la Communication, ont jugé réjouissants les résultats obtenus à ce jour (voir exemples ci-dessous). Parce qu'ils consistent en principe en un 3 précédant une virgule, ces résultats contredisent les habituelles prophéties de malheur cousues de fil blanc diffusées par les associations patronales. Autre élément positif : la tendance toujours plus nette à plus de hausses générales et non uniquement individuelles.

Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS, a expliqué pourquoi des hausses substantielles des salaires réels sont nécessaires pour 2009. Seul un renforcement du pouvoir d'achat peut en effet empêcher que le marché intérieur suisse ne bascule dans une récession, car pour 2009, ce n'est pas seulement pour les entreprises exportatrices qu'un affaiblissement de la demande se dessine. Pour leur part, les entreprises sont en mesure de verser sans problème des augmentations de salaire, parce que l'année en cours est une bonne année pour elles. Le produit intérieur brut suisse a enregistré une croissance en 2008 - grâce au dur labeur des salarié(e)s - pour atteindre le niveau élevé de 2,7 pour cent (1er et 2e trimestres). Dans l'industrie et la construction de logements, la production a crû sensiblement de 5,4, respectivement 1,9 pour cent. Mais dans le commerce de détail, l'hôtellerie-restauration et les banques cantonales, régionales et Raiffeisen, une nette tendance à la hausse est aussi sensible. En outre, les entreprises ont augmenté de façon marquante leurs bénéfices durant les cinq dernières années, alors que les salarié(e)s qui n'ont pas touché de bonus et dont la situation professionnelle n'a pas changé n'ont reçu que 0,9 pour cent de hausse réelle de salaire.

Outre des hausses importantes de salaire, les syndicats de l'USS demandent que des mesures supplémentaires soient prises pour renforcer le pouvoir d'achat, à savoir : le relèvement des réductions de primes des caisses-maladie (500 millions de francs), la baisse des taux hypothécaires de 0,25 pour cent (600), la redistribution du produit de la taxe sur le CO2 dès le début 2009 (250) et l'augmentation des allocations familiales à 250 francs (600).

Premiers accords salariaux conclus :

Voir l'annexe.

Contact:

Ewald Ackermann (031 377 01 09), rédacteur de l'USS, et Daniel Lampart (031 377 01 16 ou 079 205 69 11), économiste en chef de l'USS, se tiennent à votre disposition pour de plus amples informations.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100573657> abgerufen werden.